

AIEPV

Association Intercommunale des Eaux du Puits de la Vernaz

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions légales et notamment à l'article 7b de la loi du 30 novembre 1964 sur la distribution de l'eau (LDE), les Municipalités des communes de Corcelles-près-Payerne et de Missy soumettent à l'enquête publique, pour le compte de l'Association Intercommunale des Eaux du Puits de la Vernaz (AIEPV) le projet suivant :

- **Alimentation en eau potable du site AgriCo (commune de St-Aubin) à partir du puits de la Vernaz et du réservoir de Belmont (commune de Corcelles-près-Payerne). 10.2 km de conduites d'eau potable calibre 300 mm sur le territoire des communes de Corcelles-près-Payerne et Missy**
- *Auteur du projet : RWB Vaud SA*

Le dossier est déposé aux Greffes municipaux de Corcelles-près-Payerne et de Missy **du 5 juillet au 4 août 2024**. Il peut être consulté durant les heures d'ouverture des administrations respectives.

Durant cette période, les observations ou oppositions qu'il pourrait susciter devront être consignées par lettre recommandée adressée à la Municipalité territoriale ou être inscrites directement sur la feuille d'enquête.

Municipalité de Corcelles-près-Payerne
Municipalité de Missy